

Département des
Pyrénées Atlantiques

EXTRAIT DUREGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AINHOA

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 14

Absents : 1

Votants :

- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstention : 0

Date et affichage de la convocation : 03/01/2025

Délibération n°1

Séance du 8 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le huit janvier à 20h30

Le Conseil Municipal d'AINHOA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune, sous la présidence de Monsieur Michel IBARLUCIA, Maire.

PRESENTS : HARIGNORDOQUY Michel, IBARLUCIA Michel, JAUREGUIBERRY Michel, LEIZAGOYEN Sylvie, SANZBERRO Jean-Philippe, ECHINARD Emmanuel, Cécilia LARRALDE, PALLEC Bernard, ITHURBIDE Fabien, INÇABY Emile, COMET Claude, LAGARDE Laurent, MARTICORENA Mayder, GARAT Jean-Michel

ABSENTS : MIHURA Nathalie

PROCURATIONS :

A été nommée secrétaire de séance : Cécilia LARRALDE

Objet : Demande de subvention pour un Projet de défense extérieure contre l'Incendie (DECI) au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires ruraux (DETR) 2025

M. le Maire propose à l'assemblée de déposer un dossier de demande de subvention DETR 2025 pour des travaux de création de poteau incendie dont le taux de financement est de 20 à 40% pour les dispositifs de défense extérieure contre l'incendie.

Il propose de mettre en place un poteau incendie sur la départementale Dantxarinoko bidea et présente un devis de 7387.86 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

-DECIDE de réaliser les travaux de mise en place de poteau incendie sur Dantxarinoko bidea

-DECIDE de solliciter l'Etat pour le versement le plus large possible au titre de la DETR 2025

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Secrétaire de séance

Cécilia LARRALDE

Le Maire

Michel IBARLUCIA

